

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

ND = 17121

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AOUSS SIDDI

Date de naissance :

1970

Adresse :

HOUAKISS ET ATELLOUN
Achour

Tél. :

6661349602

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

AOUSS KUADYT

Age : 43 ans

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

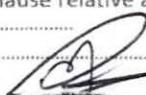
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je suis au courant de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/1/1

Signature de l'adhérent(e) :



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- SY** = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF** = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI** = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM** = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI** = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP** = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY** = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z** = Electro - Radiologie
- B** = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

REVENTORIUM

EJOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit
des actes répétés en plusieurs séances ou actes
obaux comportant un ou plusieurs échelons
dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit évenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 52 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

FEUILLE DE SOINS 779920

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : *AOUSS SIDI*
Matricule : *11416* Fonction : *clup d'escadre* Poste : *ESC 16 A*
Adresse : *Hopital Hassan II - Casablanca*
Tél. : *0661343602* Signature Adhérent : *[Signature]*

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : *AOUSS KHADIDA* Age *016 03 207*

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : *20/03/2003*

Nature de la maladie : *GEA*

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

accident de la route

Signature et cachet du médecin : *AINELGANE* le *03/12/19*

Durée d'utilisation 3 mois

الرسالة ملزمة
للمدة 3 شهور
جعفر الدين
05 22 91 26 52

VOLET ADHERENT

DECLARATION

779920



Matricule N° : *11416*
Nom du patient : *AOUSS KHADIDA*
Date de dépôt :
Montant engagé :
Nombre de pièces jointes :
Réf. : 000 016 005

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
W 1, Lot 1, Ait M 05.28.21 Tél : 05.28.21.31 PHARMACEUTIQUE M AZINE Ait Meloul 5.28.21.31	03/12/19	134,50
	03/12/19	420,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D. EL MADKOURI D'Analyses Médicales Tel: 0528242408 fax: 0528242406	03/12/19	B 180	223,00
LABORATOIRE D. EL MADKOURI D'Analyses Médicales	7/12/19	B 574	656,40

Tél. 0528242403 fax: 0528242406 AUXILIAIRES MEDICAUX
AIT MELL OH

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des s

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canala ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE VISIT

Dr. Tarik KHARRASSE

Gastro-Entérologue - Hépatologue - Proctologue

Ancien Médecin à l'hôpital universitaire de Casablanca

Membre de la Société Française de Gastro-entérologie

Oesophage, Estomac, Intestins, Foie et Voies Biliaires, Pancreas, Proctologie.



الدكتور طارق خراس

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي والكبد والبواسير

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي الدار البيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

اختصاصي في أمراض المعدة، المصارن، البواسير، المراة الكبد، البنكرياس.

المعدة، المصارن، البواسير، المراة الكبد، البنكرياس.

Aous Khadija

03-12-19.

52.70 / Bedelix sachets.

S.V

1S. x 3 / J x 10

30.80 / Trimedat Sirup.

S.V

46.00 / Stimol sup. suavable

S.V

1 sup. x 3 / J x 1 = 0.5

134.50

الدكتور طارق خراس

HARMACIE ALAZIZ
N°1, 1st Etage
Av. 3 Mars près de la clinique Taghazout - Inzegane
Tél: 05 28 24 93 93

عمراء أركانة - الطابق الأول (المصعد) - شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - إنزيغان
Imm. Argana 1^{er} Etage - Av. 3 Mars près de la clinique Taghazout - Inzegane

الهاتف : 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85

BEDELIX 3G
SACHETS B30
P.P.V : 57DH70
LOT 9MA2026
PER. 02 2024

6 1180001010234



LOT : 0246
PER : 07 2022
PPV : 46.00DH

30,80

Dr. Tarik KHARRASSE

Gastro-Entérologue - Hépatologue - Proctologue

Ancien Médecin à l'hôpital universitaire de Casablanca

- Membre de la Société Française de Gastro-entérologie

Oesophage, Estomac, Intestins , Foie et Voisins

Billaires, Pancreas, Proctologie.

الدكتور طارق خراس

الختام في أمراض الجهاز الهضمي والكبد والبواسير

طبیب شایق بالمستشفی الجامعی الدارالبيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

إختصاصي في أمراض

المعدة. المصاران . البواسين

Aouïs Khadija

07-12-19

60.097

Ferplex flacone

S.V

$$\overbrace{1F \times 2/J}^{420,00} \times \underline{4 \text{ mois.}}$$

PHARMACIE MAZINE
N° 1, Lot. Anassim Hay Fath
Ait Melloul
T61 : 05.28.24.24.37

عمراء اركانة - الطابق الأول (المصعد) - شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - انزكان
Imm. Ardana, 1^{er} Etage - Av. 3 Mars près de la clinique Tagh兹out - Inzgane

الهاتف : 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016



Dr. Tarik KHARRASSE

Gastro-Entérologue - Hépatologue - Proctologue

- Ancien Médecin à l'hôpital universitaire de Casablanca
- Membre de la Société Française de Gastro-entérologie

Oesophage, Estomac, Intestins, Foie et Voies Biliaires, Pancreas, Proctologie.



الدكتور طارق خراس

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي و الكبد و البواسير

• طبيب سابق بالمستشفى الجامعي الدار البيضاء

• عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

اختصاصي في أمراض:

المعدة، المصاران، البواسير، المراة، الكبد، البنكرياس.

Aouss Khadiga.

07-12-19

Ferritine

VS

haptoglobine

bili T et c.

LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242405 fax: 0528242406
AIT MELLOUL

الدكتور طارق خراس
طبيب متخصص في أمراض الجهاز الهضمي والكبد والبواسير
العنوان: شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - انزكان
المحل: 1^{er} этаж - Av. 3 Mars près de la clinique Taghzout - Inzegane
الهاتف: 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85

عمارة أركانة - الطابق الأول (المصعد) - شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - انزكان
Imm. Argana 1^{er} Etage - Av. 3 Mars près de la clinique Taghzout - Inzegane

الهاتف : 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85

Dr. Tarik KHARRASSE

Gastro-Entérologue - Hépatologue - Proctologue

- Ancien Médecin à l'hôpital universitaire de Casablanca
- Membre de la Société Française de Gastro-entérologie



Oesophage, Estomac, Intestins, Foie et Voies Biliaires, Pancreas, Proctologie.

الدكتور طارق خراس

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي والكبد والبواصير

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي الدار البيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

اختصاصي في أمراض المعدة، المصارن، البواصير، المراة، الكبد، البنكرياس.

Aouss Khadija

03-12-19

NFS + PT

ASAT, ALAT

LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242409 Fax: 0528242406
AIT MELLOUL



عمرانة أركانة - الطابق الأول (بالمصعد) - شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - إنزكان
Imm. Argana 1^{er} Etage - Av. 3 Mars près de la clinique Taghazout - Inzegane

الهاتف : 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85

LABORATOIRE DR EL MADKOURI D'ANALYSES MEDICALES

Docteur ALI SALEM EL MADKOURI

PHARMACIEN - BIOLOGISTE

N° A8, Immeuble RIZK

Avenue HASSAN II

AIT MELLOUL

Tél : 0528 24 24 05

Aït Melloul le 7 décembre 2019

Enfant AOUSS KHADIJA

FACTURE N°	68872
------------	-------

Analyses :

Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Bilirubines Totale, libre et conjuguée -----	B	70	
Haptoglobine -----	B	224	
Ferritine -----	B	250	Total : B 574

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	656,40 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Cinquante Six Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE DR. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242405 fax: 0528242406
AIT MELLOUL

ICE :001655066000051

LABORATOIRE Dr EL MADKOURI D'ANALYSES MEDICALES

Docteur ALI SALEM EL MADKOURI

PHARMACIEN - BIOLOGISTE

N° A8, Immeuble RIZK
Avenue HASSAN II
AÏT MELLOUL
Tél : 0528 24 24 05

Aït Melloul le 3 décembre 2019

Enfant AOUSS KHADIJA

FACTURE N°	68719
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	Total : B 180

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	223,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Vingt Trois Dirhams

ICE : 001655066000051

LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242405 fax: 0528242406
AÏT MELLOUL

Dr. Tarik KHARRASSE

Gastro-Entérologue - Hépatologue - Proctologue

- Ancien Médecin à l'hôpital universitaire de Casablanca
- Membre de la Société Française de Gastro-entérologie

Oesophage, Estomac, Intestins, Foie et Vésicules Biliaires, Pancreas, Proctologie.



الدكتور طارق خراس

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي والكبد والبواصير

• طبيب سابق بالمستشفى الجامعي الدار البيضاء

• عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

• اختصاصي في أمراض

المعدة المصربان، البواصير، المراة، الكبد، البنكرياس.



Note d'honoraires.

Perçu de 9h14 AUUSS KHADIJA

Pour Plaie de Ce Jour 03112179

S'élevé à # 200;00 # Pour autres.

Bien à Vous.



عمراء اركانة - الطابق الاول (المصعد) - شارع 3 مارس بجوار مصحة تاغزوت - انزكان
Imm. Argana 1^{er} Etage - Av. 3 Mars près de la clinique Taghzout - Inzegane

الهاتف : 05 28 24 93 93 / 06 63 73 59 85



مختبر الدكتور المذكورى للتحاليلات الطبية

Laboratoire Dr. EL MADKOURI d'Analyses Médicales

Dr EL MADKOURI Ali Salem - Pharmacien Biologiste

الدكتور المذكورى علي سالم - صيدلى احيانى

Lauréat de l'Université d'Etat de Médecine de Samara

خريج جامعة الدولة للطب بسامارا

شهادة جامعية في الـبيـولـوجـيـا السـيرـيرـيـة جـامـعـة بـورـدو

Ancien attaché au CHU Ibn Rochd de Casablanca

ملحق سابق بالـركـز الـاستـشـافـي ابن رـشد بالـدار الـبيـضاـء

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Mycologie - Parasitologie

Dossier ouvert le : 07/12/19

Enfant AOUSS KHADIJA

Prélèvement effectué à 10:57

Docteur TARIK KHARRASSE

Edition du : 13/12/19

Réf. : 19LFE

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE (SYSMEX)

VITESSE DE SEDIMENTATION

		Normales	Antériorités
1 ^{ère} heure -----:	12 * mm	< 10	
2 ^{ème} heure -----:	26 * mm	< 20	

BIOCHIMIE SANGUINE (COBAS INTEGRA 400/ROCHE)

Aspect du sérum -----: Clair

		Normales	Antériorités
Bilirubine Totale -----:	2,67 mg/l	1 - 10	
Soit : 5 µmol/l		1,7 - 17	
Bilirubine Indirecte (Libre) ----- :	1,44 mg/l		
Soit : 2 µmol/l			
Bilirubine Directe (Conjuguée) ----- :	1,23 mg/l	< 4	
Soit : 2 µmol/l		< 7	

IMMUNOCHIMIE

Ferritine ----- : 3,7 * ng/ml

15 - 180

(Tech.Electrochimiluminescence/ROCHE ELECSYS 2010))

TE. 0528242405 fax. 0528242406
AIT MELLoul
LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI



Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day
Biologistes médicaux

H. Belaouni	A. Ganon	J.D. Poveda
L. Verdume	S. Haim-Boukobza	S. Samaan
J.M. Costa	P. Kleinfinger	S. Schmit
M.M. Coude	I. Lacroix	S. Trombert
I. El Rajji Ridah	L. Lohmann	D. Trost (Biologiste généticien)
S. Defasque	S. Mehlal Sedkaoui	M. Valduga
F. Floch	Y. Pepino	

Médecins anatomo-cytopathologistes	
C. Bergeron (Responsable)	M. Grossin
M. Bonnière	K. Hadid
S. Chanel	L. Miranda
Y. Elouaret	
A. Gaulier	

P /w 994-101 /s 994-101

**AQUSS
KHADIJA**

Né(e) le 06.03.2007
Dossier n° : 19S0484586

Sexe : F

**LABM EL MADKOURI
D EL MADKOURI ALI SALEM
N°A8 IMM RIZK AV HASSAN II RTE TIZNIT
80150 AIT MELLOUL
MAROC**

Transmis par	LABM EL MADKOURI		
Vos références :	INMA934803 / .	16291	
Enregistré le :	12.12.2019	Édité le :	12.12.2019
Ex envoyé(s) au(x) :	Laboratoire		

• HAPTOGLOBINE (Turbidimétrie)

Prélèvement : 07.12.2019 Sérum ou Plasma 10h 00

0,96 g/l N : 0,50 à 1,33

Souad Mehlal Sedkaoui (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet



مختبر الدكتور المذكورى للتحاليلات الطبية

Laboratoire Dr. EL MADKOURI d'Analyses Médicales

Dr EL MADKOURI Ali Salem - Pharmacien Biologiste

الدكتور المذكورى علي سالم - صيدلى احيانى

Lauréat de l'Université d'Etat de Médecine de Samara

خريج جامعة الدولة للطب بسامارا

شهادة جامعية في الوجودة في البيولوجيا السريرية جامعة بوردو

Ancien attaché au CHU Ibn Rochd de Casablanca

ملحق سابق بالمركز الاستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Mycologie - Parasitologie

Dossier ouvert le : 03/12/19

Enfant AOUSS KHADIJA

Prélèvement effectué à 10:55

Docteur TARIK KHARRASSE

Edition du : 03/12/19

Réf. : 19L65

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE (SYSMEX)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Normales (de 6 à 12 ans)

14/04/18

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,24	M/mm ³	4 - 5,4	5,35
Hémoglobine -----:	9,4	* g/dl	12,5 - 14,5	14,5
Hématocrite -----:	31	* %	35 - 45	43
- V.G.M. ----- :	72	* μ ³	79 - 93	80
- T.C.M.H. ----- :	22	* pg	26 - 32	27
- C.C.M.H. ----- :	31	* g/dl	32 - 36	34

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes ----- :	4 300	* /mm ³	4500 - 13500	5800
-----------------------------------	-------	--------------------	--------------	------

Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles -----:	35	%	35	
Soit :	1 505	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles ----- :	2	%		7
Soit :	86	/mm ³	< 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0	%		0
Soit :	0	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	54	%		46
Soit :	2 322	/mm ³	1500 - 6500	
Monocytes -----:	9	%		12
Soit :	387	/mm ³	40 - 800	

PLAQUETTES

Plaquettes ----- :	409 000	* /mm ³	150000 - 400000	380000
--------------------	---------	--------------------	-----------------	--------

LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242406 Fax: 0528242406
AIT MELLOUL

Dossier ouvert le : 03/12/19
Prélèvement effectué à 10:55
Edition du : 03/12/19

Enfant AOUSS KHADIJA
Docteur TARIK KHARRASSE
Réf. : 19L65

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE SANGUINE
(COBAS INTEGRA 400/ROCHE)

Aspect du sérum ----- : Clair

		Normales	Antériorités
Transaminases - SGOT / ASAT ----- :	17,25	UI/l	< 32
Transaminases - SGPT / ALAT ----- :	7,15	UI/l	< 40

LABORATOIRE Dr. EL MADKOURI
D'Analyses Médicales
Tél: 0528242405 fax: 0528242406
AIT MELLOUL